

Réponse du Conseil administratif du 28 mai 2025 à la question écrite du 7 octobre 2024 de M^{mes} et MM. Aurélien Borgeaud, Luc Zimmermann, Roger Gaberell, Jean-Luc von Arx, Anne Carron, Fabienne Beaud et Oana Cotoi: «Théâtres subventionnés: données de comparaison».

TEXTE DE LA QUESTION

Actuellement 12 théâtres sont subventionnés avec une ligne budgétaire nominale au projet de budget 2025, à savoir les théâtres de la Parfumerie, Pitoëff, Am Stram Gram, de l'Orangerie, de l'Usine, des Marionnettes, du Galpon, du Grütli, du Loup, de Saint-Gervais ainsi que la Fondation d'art dramatique (FAD), qui regroupe la Comédie de Genève et le Poche. Ces théâtres sont très variés en termes de positionnement, d'offre culturelle, de public cible, d'envergure, de fréquentation et également de montant de subvention, ce qui rend une comparaison financière peu aisée.

Afin de pouvoir comparer quantitativement ces théâtres subventionnés, nous souhaiterions savoir quels sont leur capacité (en termes de places), leur taux d'occupation moyen, leur fréquentation annuelle ainsi que la proportion de la subvention de la Ville de Genève dans leur budget global.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

La Ville de Genève a des responsabilités de ville-centre dans les domaines des arts vivants, de par son histoire, ses infrastructures et ses compétences. L'excellence des formations dans le domaine du théâtre et le rayonnement de ses institutions ont créé une dynamique forte dans les arts scéniques. Il en ressort que notre municipalité a la chance de loger sur son territoire, et la responsabilité de subventionner annuellement, 11 institutions théâtrales (la Parfumerie, Am Stram Gram, le Théâtre de l'Orangerie, le Théâtre de l'Usine, le Théâtre des Marionnettes, le Galpon, les Scènes du Grütli, le Théâtre du Loup, la Maison de Saint-Gervais, la Comédie de Genève et le Poche/GVE) et de gérer directement trois scènes théâtrales, à travers son Service culturel (le Casino Théâtre, le Théâtre Pitoëff et le Théâtre des Grottes).

La Ville de Genève, précurseure en matière de conventions de subventionnement

Forte de cette richesse en termes de salles de spectacle, la Ville de Genève s'est employée dès 2012 à clarifier les missions et spécificités de chaque scène. Cette volonté s'est notamment traduite par l'organisation des Rencontres théâtrales 2012-2013, un cycle de huit rencontres dédiées à des thématiques centrales des arts de la scène et réunissant les différentes parties prenantes de la profession.

De cette série de rencontres sont notamment nées les démarches suivantes:

- élargir la pratique de signature d'une convention de subventionnement quadriennale à toutes les institutions théâtrales subventionnées annuellement;
- définir, par ces conventions de subventionnement, les missions principales de chaque institution théâtrale afin d'assurer une diversité et une complémentarité de l'offre culturelle;
- définir la durée maximale de mandat des directions d'institution afin d'assurer une diversité des lignes artistiques dans les institutions scéniques.

De fait, il est important de rappeler que la Ville de Genève est précurseure, en Suisse romande, en matière de convention de subventionnement considérant la soixantaine de conventions, avec un à quatre partenaires selon les cas, qui sont établies par le Service culturel dans les différents domaines artistiques qu'il soutient. Cette spécificité a notamment été saluée dans l'étude «Le système des arts de la scène de Suisse romande», publiée, en 2022, par Mathias Rota de la Haute école de gestion ARC¹.

Ces conventions de subventionnement présentent les attentes de la Ville de Genève vis-à-vis des structures subventionnées, mais fixent également des objectifs, indicateurs et valeurs cibles à atteindre par celle-ci durant la période de convention.

En outre, le tableau de bord de chaque institution est rempli en amont, puis à l'issue de la convention, et regroupe plusieurs données relatives à la structure subventionnée, notamment, en termes de ressources humaines, d'activités et de financement.

Chaque convention donne lieu, une année avant son échéance, à un rapport d'évaluation qui présente les résultats atteints de manière quantitative et qualitative. Ces conventions ainsi que les rapports d'évaluation sont publiés sur le site de la Ville de Genève² et donc accessibles par toutes et tous.

¹ <https://www.observatoire-culture.ch/etudes/le-systeme-des-arts-de-la-scene-en-suisse-romande/>
(consulté le 30 mai 2025)

² <https://www.geneve.ch/themes/culture/soutien-culture/conventions-subventionnement> (consulté le 30 mai 2025)

Des données quantitatives pour chaque scène

Le tableau ci-dessous regroupe les éléments chiffrés demandés dans ladite question écrite, en se basant sur la saison 2022-2023 ou l'année 2023 pour certaines structures qui ont une comptabilité annuelle. Cette période a été choisie considérant que la révision des comptes 2024 est en cours de finalisation dans certaines structures.

A noter que la saison 2022-2023 est la première saison qui marque un certain retour à la normale à la suite de la pandémie de Covid-19 et donc à des restrictions drastiques de jauge et des fermetures de salles. Les taux de fréquentation sont donc à considérer dans un contexte évolutif qui tend à une amélioration sur les années suivantes (cf. les deux exemples mentionnés pour 2023-2024).

A noter également que, par «taux d'occupation moyen», il a été entendu le nombre de représentations par saison. Cette indication ne prend donc pas en compte les jours de répétitions qui se déroulent dans chaque institution entre deux spectacles.

Institution	Jauge	Nombre de représentations à Genève (hors tournée)	Taux de fréquentation moyen annuel	Proportion subvention Ville de Genève
Comédie de Genève	498 places 198 places	140	70%	72%
Théâtre Saint-Gervais	142 places 40 places	191	54% (59% en 2023-2024)	85%
Théâtre Am Stram Gram	337 places	152	87%	66%
Théâtre du Grütli (année 2023)	154 places 97 places	120	61%	87%
Poche GVE	129 places	94	74%	82%
Théâtre des Marionnettes	160 places	220	88%	72%
Théâtre du Loup	180 places	105	70%	68%
Théâtre de l'Orangerie (édition 2023)	110 places	83	96%	60%
Théâtre de l'Usine	90 places	41	67%	77%
Théâtre du Galpon	80 places	126	62% (71% en 2023-2024)	59%
Parfumerie	100 places	142	70%	20%
Moyennes pour les 11 institutions		129	73%	68%

Enfin, il convient également de prendre en considération le nombre conséquent de compagnies genevoises et régionales coproduites ou programmées par ces institutions durant une saison afin de saisir le rôle majeur de ces théâtres sur le territoire et le milieu professionnel genevois.

En effet, sur la même période définie en amont, ce sont environ 85 compagnies locales et de la région qui ont pu présenter leur travail au public sur les plateaux des scènes théâtrales subventionnées par la Ville de Genève.

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général:
Gionata Piero Buzzini

Le conseiller administratif:
Sami Kanaan